

rement, sur le terrain de l'influence culturelle américaine au Canada. Il emprunte, dit-il, à John Kenneth Galbraith, économiste d'origine canadienne de l'Université Harvard, l'idée que l'influence économique américaine n'aura rien d'inquiétant tant que le Canada jouira d'une culture distincte. (En réalité, le professeur Galbraith voulait simplement souligner que la lutte pour l'identité canadienne devrait se livrer davantage sur le front culturel que sur le front économique.) Et M. Sharp de riposter: «Beaucoup de Canadiens ne sont pas de cet avis», laissant entendre par là qu'il partage leur opinion. Cette impression se trouve renforcée par deux affirmations subséquentes, à savoir que les Canadiens ne s'inquiètent pas autant de la domination culturelle que de l'influence économique; et que «les orientations générales de la politique canadienne dans le secteur culturel ont été établies et poursuivies avec assez de succès. Peut-être avons-nous déjà franchi le cap».

Ces deux assertions soulèvent des questions sérieuses. Où est la preuve que les Canadiens s'inquiètent relativement peu de leur manque d'identité culturelle? Même s'il en était ainsi, le problème en serait-il moins réel? Loin d'avoir «franchi le cap», cela pourrait signifier que nous l'avons à ce point dépassé qu'il est maintenant impossible de faire marche arrière. Il semble par trop optimiste aussi de supposer que les deux «ordonnances» actuellement prescrites dans le secteur culturel, soit la réglementation et les subventions directes, contrebalanceront l'effet d'étouffement qu'exerce sur la créativité canadienne l'influence massive de nos voisins du Sud.

En rédigeant cet article, M. Sharp et ses conseillers étaient de toute évidence nerveusement conscients d'œuvrer sous l'œil des Américains. Nombreuses donc sont les assurances soulignant que la troisième option ne vise pas les États-Unis, que la menace américaine est nettement fortuite et qu'elle ne constitue pas une volonté maléfique. On invoque des sources américaines, dont le président Nixon, pour justifier la nouvelle orientation en tant qu'aspiration nationale légitime. On rassure les États-Unis en déclarant que si l'objectif est de s'en distinguer, on ne continue pas moins à vouloir vivre en harmonie avec eux, sans modification radicale de nos relations bilatérales. Ces déclarations de bonne foi ont leur importance, mais soulignons de nouveau qu'elles soulèvent plus de questions qu'elles n'offrent de réponses. Tout comme les Canadiens qui ne font pas partie de l'entourage immédiat de M. Sharp, les Américains seraient curieux

de savoir ce que comporte, en réalité, sa «stratégie délibérée, globale et à longue échéance». Quelle est, dans son esprit, «cette marge parfaite d'interdépendance» entre les deux pays qu'il préconise?

Politique de M. Nixon

On doit également évaluer la troisième option à la lumière des politiques économiques actuelles de l'administration Nixon. Sous ce rapport au moins, les États-Unis ont accepté le fait que le Canada constitue un pays distinct et sont déterminés à réduire le déséquilibre, présentement à l'avantage du Canada, de la balance des paiements entre les deux pays. Washington est irrité par les surplus canadiens, accumulés sous le régime du pacte de l'automobile et des accords de partage de la production de défense, par les sommes plus faibles que les touristes canadiens sont autorisés à dépenser et les subventions canadiennes indirectes à l'exportation comme dans le cas des pneus Michelin. Les Américains soutiennent que la stratégie industrielle canadienne, exposée par l'ancien ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, aggravera davantage la situation de la balance des paiements, car plus de 80 pour cent des produits manufacturés canadiens se vendent sur le marché américain. Toutefois, le facteur le plus important qui influe sur cette balance est la somme considérable des emprunts canadiens sur le marché financier des États-Unis.

Il est indéniable qu'une politique canadienne inspirée de la troisième option pourrait réduire les emprunts au sud de la frontière, limiter l'aide gouvernementale accordée aux industries qui pratiquent le marché américain, annuler les accords de partage de production de défense et le pacte de l'automobile. Ces mesures contribueraient énormément à réaliser les objectifs de M. Sharp, à savoir l'indépendance et l'harmonie entre les deux pays. Mais les conséquences en seraient-elles acceptables aux Canadiens? Dans une grande mesure, ce sont eux qui fixent les limites de leur indépendance par rapport aux États-Unis en voulant jouir des avantages d'un libre-échange. La troisième option a son prix. Si M. Sharp veut en faire la politique officielle, il devrait d'abord expliquer combien elle coûtera; les Canadiens pourront alors porter jugement en fonction du prix qu'ils sont disposés à payer.

M. Sharp a fait un premier pas important en ébauchant une politique canadienne à l'endroit des États-Unis. On devrait l'inviter, lui ou son successeur, à étayer le schéma abstrait qu'il a présenté, et certes l'encourager en outre à poursuivre le débat public qu'il a amorcé.